

## Anthrax pulmonaire

### Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Bacillus anthracis</i>
Réservoir	Environnement, animaux contaminés (laine, cuir)
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"><li>• par inhalation de spores lors de manipulation de tissus animaux contaminés dans des locaux mal ventilés</li><li>• laboratoire: par inhalation de spores</li><li>• acte de bioterrorisme: par inhalation de spores (nécessité de mesures de décontamination)</li></ul>
Transmission interhumaine	Non
Période d'incubation	1 à 7 jours, possible jusqu'à 60 jours

### Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
------------------------	---

### Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non

### Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration initiale du médecin par téléphone dans les 2 heures